### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2016 À 18:00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 14 mars 2016 à 18 h 00, à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères): Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher. Sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

Ouverture de la séance extraordinaire à 18:00 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

1.

## 2016-03-066 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire
- 2. Résolution pour l'acceptation de la soumission pour la réfection du chemin Galipeau
- 3. Résolution pour l'approbation du règlement d'emprunt numéro 607
- 4. Période de questions
- 5. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel, ET RÉSOLU QUE le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

#### 2016-03-067

RÉSOLUTION POUR L'ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN GALIPEAU:

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 10 mars 2016 à 11 h 00;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu cinq soumissions et que celles-ci ont été analysées par la firme d'ingénierie :

•	Sintra inc.	1 183 961.42 \$ taxes incluses
•	Eurovia Québec Construction	1 258 011.27 \$ taxes incluses
•	Pavages Maska inc.	1 396 800.21 \$ taxes incluses
•	Couillard Construction	1 440 208.01 \$ taxes incluses
•	Germain Lapalme et fils inc.	1 586 323.96 \$ taxes incluses

**CONSIDÉRANT QUE** Sintra inc. Région Estrie est le plus bas soumissionnaire et qu'il est conforme au devis, qu'il possède de l'expérience de travaux similaires, qu'il a une main d'œuvre qualifiée et qu'il possède l'équipement nécessaire en vue de réaliser ce contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau ET RÉSOLU QUE la Municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de Sintra inc. Région Estrie au montant de 1 183 961.42 \$ taxes incluses tel que recommandé par la firme d'ingénierie SM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

# 2016-03-068 RÉSOLUTION POUR L'APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 607 AU MONTANT DE 1 217 000.00 \$ :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le Règlement d'emprunt numéro 607 pour la réfection du chemin Galipeau tel que déposé;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

<sup>4.</sup> **PÉRIODE QUESTIONS,** Aucune.

5.

# 2016-03-069 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher QUE la séance extraordinaire soit levée à 18 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

DANIEL ST-ONGE	NATHALIE BRESSE, MAIRESSE
DIR. GÉN. ET SECRTRÉS.	